



# Bilan d'activité 2018

## Plateforme Mobilité<sup>63</sup>



# Carte d'identité



## Objet :

Permettre, dans le département du Puy-de-Dôme, à toute personne en recherche d'emploi, de formation, ou inscrite dans un parcours d'insertion, d'accéder à une solution de mobilité autonome et pérenne, adaptée à ses besoins et attentes.

## 8 Conseillers/ères Mobilité :

Répartis/ies sur l'ensemble du Puy-de-Dôme, ils/elles sont amenés/ées à se déplacer pour être au plus proche des bénéficiaires et des partenaires.

## Missions :

- Informer, évaluer et orienter
- Accompagner et former
- Observer, proposer et développer

## Territoires :



# Pilotage

5 associations composent aujourd'hui le Groupement solidaire et pilotent la Plateforme :



## **API (Accompagnement Personnalisé pour l'Insertion) :**

Créée en septembre 2005, elle est implantée à Cournon. Son but est l'accueil, l'information et l'accompagnement vers l'emploi de publics en grande difficulté, cumulant des freins à l'emploi.

**Détours :** Située à Cunlhat et créée en avril 1990, elle se fixe comme objectif « *de participer au développement social, économique et culturel des bassins de vie ou elle est installée* ». Elle est agréée au titre de l'IAE et porte 6 chantiers d'insertion (ACI), dont 2 garages solidaires.



**FIT (Formation Insertion Travail) :** Créée en 1989 à Clermont-Ferrand, l'association œuvre pour l'insertion socioprofessionnelle par la conduite automobile ainsi que la lutte contre l'illettrisme et pour l'alphabétisation. Ses activités sont regroupées sur deux principaux pôles de compétence : l'intégration des populations étrangères et l'insertion par la mobilité.

**Mobil'Aide :** basée à Issoire, elle a été créée en 1993 et a pour mission de permettre la réinsertion sociale ou professionnelle de publics en difficulté par l'organisation de circuits de transport dans le cadre d'actions collectives ou individuelles.



**Mobil'emploi :** Créée en 1998, elle est située à Riom et se déplace sur les Combrailles. L'association avait pour but premier de mettre à disposition un moyen de locomotion adapté à toutes les situations liées à l'emploi de ces bénéficiaires. Elle œuvre aujourd'hui dans l'accompagnement des personnes dans leurs parcours mobilité.

# Historique

**2009** : six associations intervenant sur le champ de la mobilité des publics en insertion (Mission Locale de Cournon – aujourd'hui remplacée par API, Avenir, Détours, FIT, Mobil'Aide et Mobil'Emploi) partagent les constats suivants :

- La capacité de se déplacer de manière autonome est une dimension essentielle de l'insertion socioprofessionnelle.
- Les publics en insertion ou en recherche d'emploi sont souvent confrontés à des difficultés de mobilité ayant des causes diverses : économiques, sociales, cognitives...

**2010/2011** : étude d'opportunité avec le soutien des pouvoirs publics.

➔ formalisation d'une offre globale et diversifiée d'aides à la mobilité, une organisation capable de répondre aux publics en insertion présents sur l'ensemble du Puy-de-Dôme et une gouvernance multi-partenariale avec la constitution d'un groupement solidaire.

**2012** : obtention du marché « mise en place et en œuvre d'aide à la mobilité à destination des personnes en difficulté sur le territoire puydômois » du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. Renouvellement en 2016.

**Depuis 2014** : convention annuelle Pôle Emploi.

La gouvernance de l'association évolue, 5 associations pilotent désormais la Plateforme Mobilité.

**En 2018**, obtention du soutien du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes via une aide au fonctionnement.

Conventionnement avec la DIRECCTE pour mettre en place une action expérimentale à destination des salariés des structures de l'Insertion par l'Activité Economique.

# Nos partenaires



En 2012, la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme s'est vue attribuer le marché « Mise en place et en œuvre d'aide à la mobilité à destination des personnes en difficulté sur le territoire puydômois » par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, notre partenaire principal. L'association a de nouveau remporté ce marché en 2016, pour une durée identique de 4 ans.

Depuis 2014, la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme est soutenue par Pôle emploi via une convention annuelle, permettant d'ouvrir un accompagnement auprès des demandeurs d'emploi. Les Conseillers Mobilité travaillent en étroite collaboration avec les Référents mobilité de chaque agence Pôle Emploi.



En 2018, l'Unité Départementale 63 de la DIRECCTE a apporté son soutien à la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme dans le but d'accompagner les salariés des Structures d'Insertion par l'Activité Economique dans leurs problématiques de mobilité, en s'appuyant sur les modes de fonctionnement et les besoins spécifiques de ces structures.

En 2018, la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme a été retenue par la Région dans le cadre de son action « Soutien à la mobilité ». Une aide au fonctionnement permet de faciliter le déploiement des actions de l'association auprès des publics fragiles en démarche d'insertion professionnelle.



Un partenariat a été mis en place avec le FASTT, Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire. Deux conventions distinctes permettent de proposer un accompagnement sur le parcours permis (Atout Permis), et de la location de véhicules (SOS location de véhicules) à destination des intérimaires.

# L'offre de services

## Savoir bouger

Diagnostic individuel mobilité

Ateliers mobilité

Accompagnement individuel mobilité

Parcours permis de conduite

## Pouvoir bouger

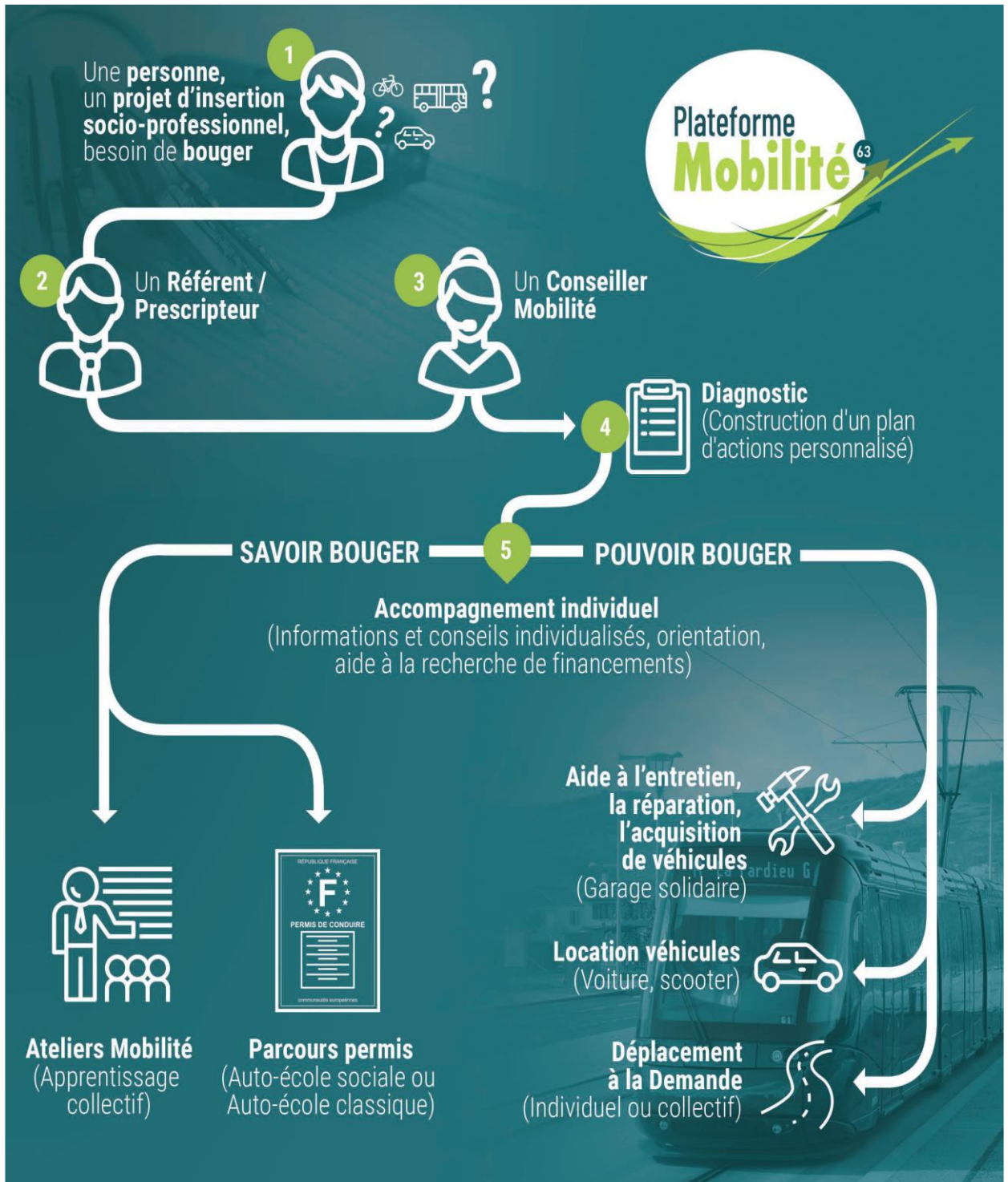
Aide à l'entretien, la réparation,  
l'acquisition de véhicules

Location de véhicules

Déplacement à la demande

Accompagnement en auto-école  
classique

# Un parcours complet



# Le public (1/2)



**1 407** personnes  
accompagnées

52%

Bénéficiaires RSA

23%

Demandeurs d'emploi

20%

Moins de 25 ans

4%

IAE

*Motif principal d'éligibilité*



Clermont et  
alentours  
47%



Thiers  
Ambert  
18%



Riom  
Combrailles  
15%



Cournon  
12%

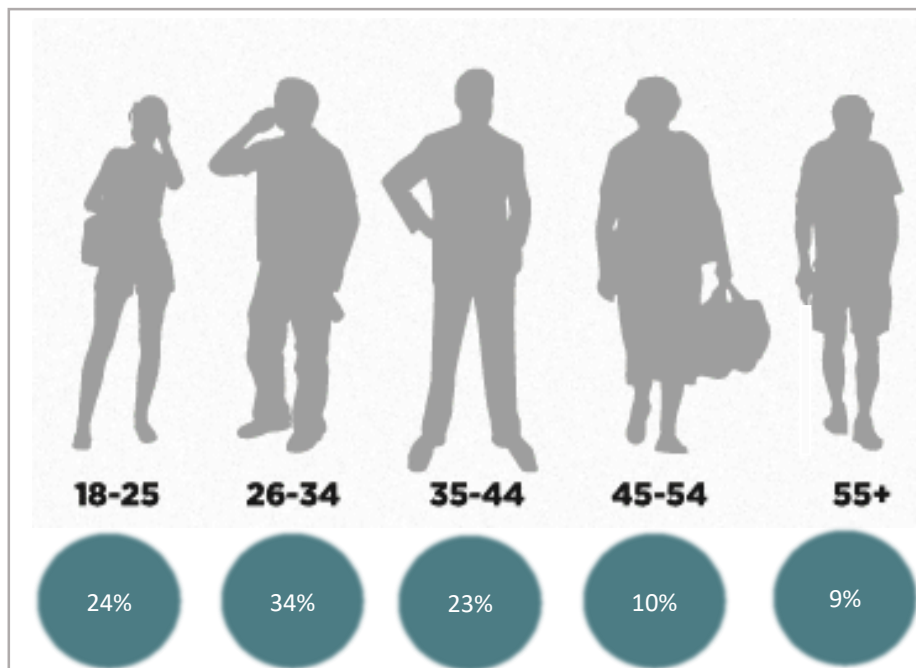
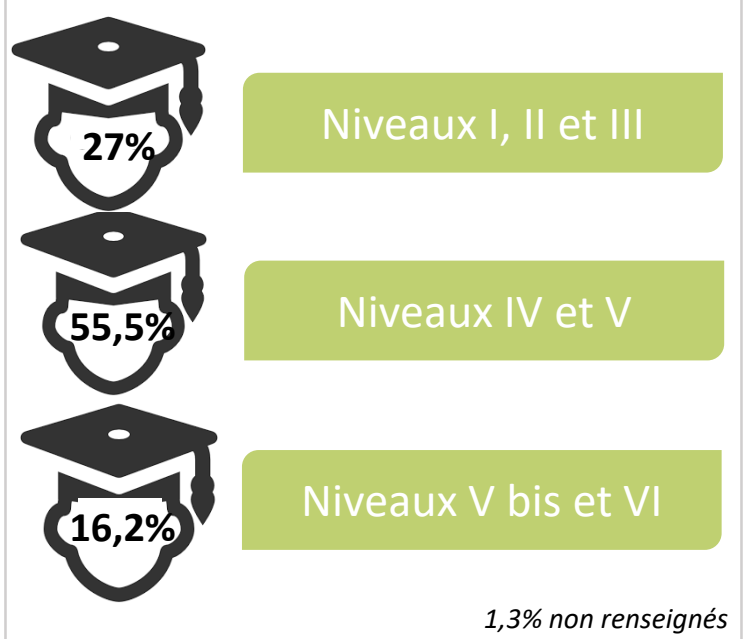
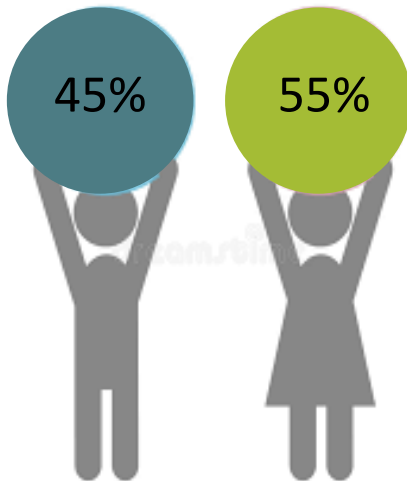


Issoire Sancy  
8%

# Le public (2/2)

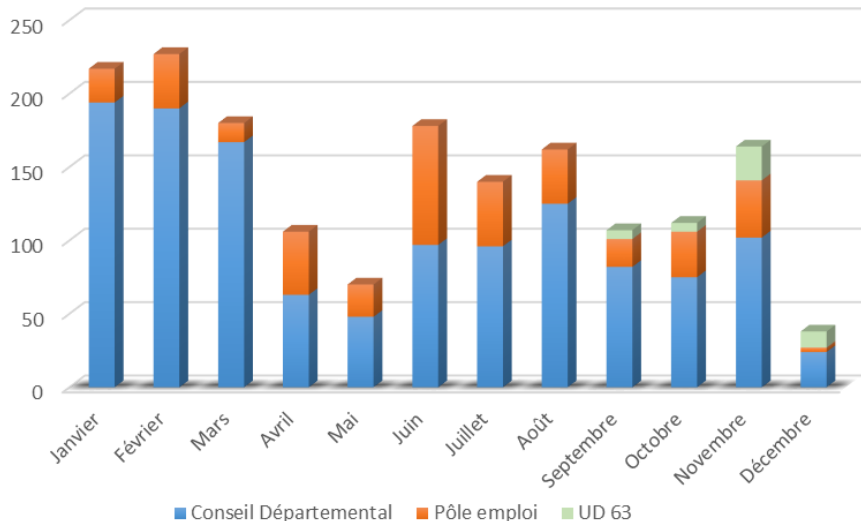
Les publics potentiellement éligibles :

- Bénéficiaires du RSA
- Jeunes suivis par les Missions Locales
- Salarié(e)s de SIAE
- Personnes en situation de handicap
- Travailleurs pauvres
- Salariés précaires
- Stagiaires de la formation professionnelle
- Demandeurs d'emploi
- Personnes en parcours d'insertion sociale et professionnelle



# Les prescriptions 2018 (1/2)

Prescriptions 2018



**1 701** prescriptions enregistrées dont :

74%

**1 263**

sur le marché CD

23%

**392**

sur la convention PE

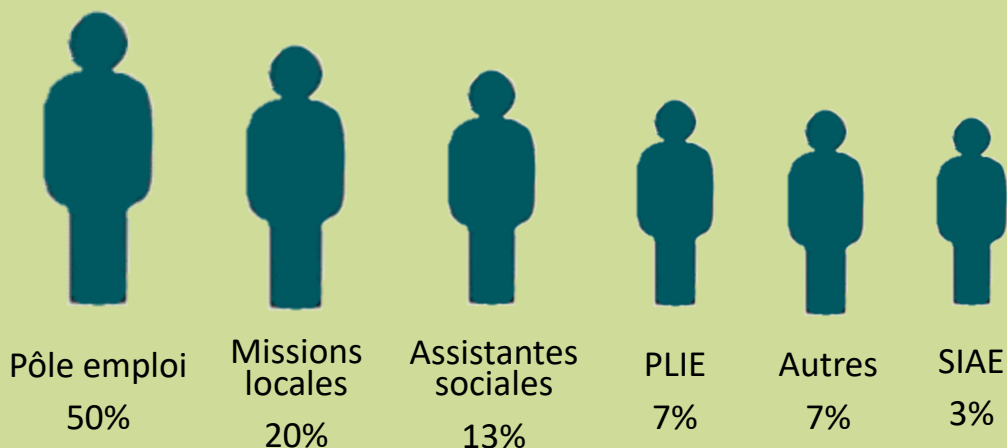
3%

**46**

sur la convention UD63

Soit une progression de **17,8%** de prescriptions enregistrées par rapport à 2017

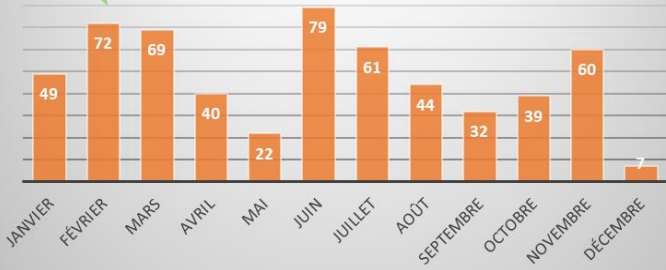
## Origine des prescripteurs



# Les prescriptions 2018 (2/2)



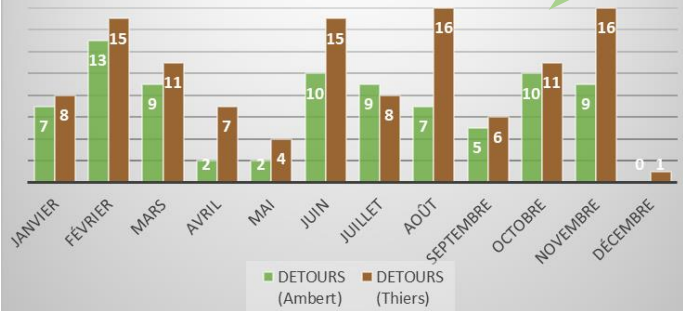
574



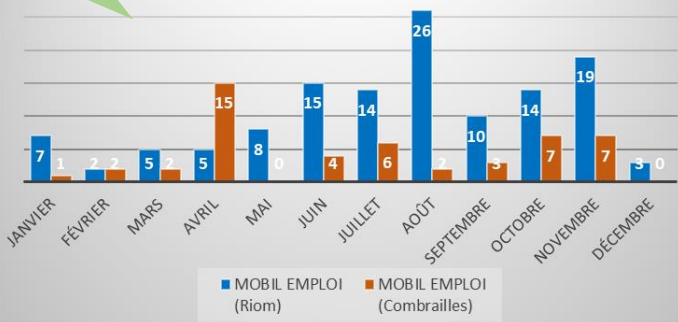
**1 205** nouvelles prescriptions enregistrées, toutes conventions confondues (496 poursuites de parcours)



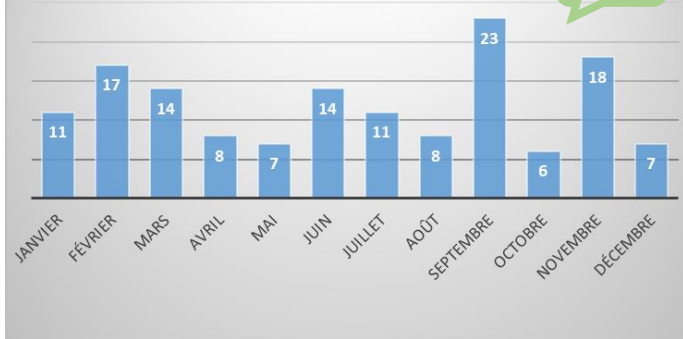
201



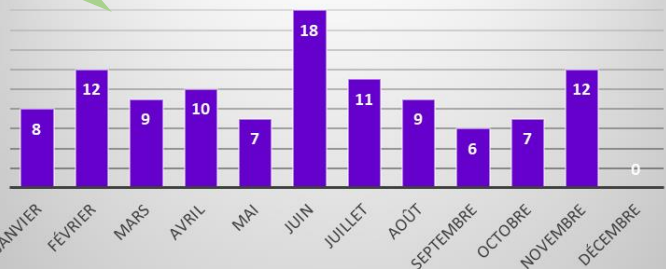
177



144



109



# Le diagnostic individuel de mobilité



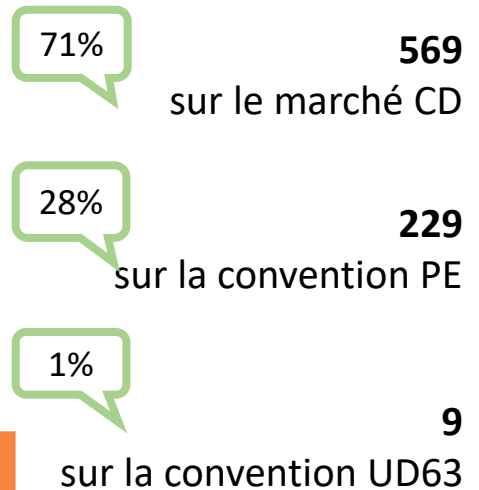
Le/la Conseiller/ère Mobilité réalise un bilan global de la situation de la personne, analyse ses difficultés, mais aussi ses compétences mobilité.

Objectif : mettre en place un plan d'actions visant à lever les freins liés à la mobilité pour faciliter le retour à l'emploi.



Soit un total de **2 421h** d'entretien, correspondant à **3h** par personne

**807** diagnostics réalisés, dont :



Clermont et alentours  
43%



Thiers Ambert  
19%



Riom Combrailles  
14%



Cournon  
14%



Issoire Sancy  
9%

## COMMENT ÇA MARCHE ?

Sur prescription du référent socio-professionnel du bénéficiaire, et après validation du dossier par la Centrale d'Appels, le dossier est transmis au/à la Conseiller/ère Mobilité qui va prendre contact directement avec la personne. Deux entretiens sont effectués, en face à face pour établir une relation de confiance. Une synthèse écrite est réalisée pour retranscrire les points importants, puis donnée au bénéficiaire. Elle est préalablement signée par son/sa conseiller/ère et lui-même, démontrant ainsi l'engagement pris dans le parcours proposé.

# Les ateliers collectifs de mobilité



**189 personnes**

ont participé à des ateliers dont:

84%

**158 personnes**

sur le marché CD

11%

**21 personnes**

sur la convention PE

5%

**10 personnes**

sur la convention UD63

Soit un total de **1 125 h**/bénéficiaire et une moyenne de **6h** d'atelier par participant



Clermont et alentours  
72%



Thiers Ambert  
9%



Riom Combrailles  
9%



Issoire Sancy  
7%



Cournon  
3%



COMMENT ÇA MARCHÉ ?

Le/la Conseiller/ère Mobilité anime des sessions collectives qui permettent aux bénéficiaires de mieux connaître les solutions de mobilité existantes sur leur territoire et comment les utiliser, mais aussi d'apprendre à programmer un déplacement, à élaborer un itinéraire multimodal, à connaître les démarches pour accéder au permis, etc.

Cela crée par ailleurs une dynamique de groupe, permet de rompre l'isolement dans lequel ils se trouvent souvent.

Cette étape participe à la reprise de confiance en soi.

# L'accompagnement individuel de mobilité



**917 personnes**  
ont bénéficié  
d'accompagnement dont:

75%

**691 personnes**  
sur le marché CD

25%

**226 personnes**  
sur la convention PE

Soit un total de **2 327,5 heures**  
d'accompagnement,  
et une moyenne de **2,5h** par personne



Clermont et  
alentours  
43%



Thiers  
Ambert  
19%



Riom  
Combrailles  
14%



Cournon  
14%



Issoire Sancy  
9%

## COMMENT ÇA MARCHÉ ?

Le/la Conseiller/ère Mobilité assure un suivi tout au long du parcours mobilité. Des entretiens en face à face ou par téléphone sont assurés pour veiller au bon déroulement du plan d'actions défini lors du diagnostic. Le cas échéant, ce plan d'actions peut être revu et réajuster pour coller au mieux aux besoins et aux progrès de chaque bénéficiaire.

L'objectif est d'atteindre la meilleure autonomie possible des personnes dans leurs modes de déplacements : se déplacer mieux, plus souvent, plus loin...

# Les locations de véhicules



**117** personnes ont bénéficié d'une location de véhicules, dont

83%

**98 personnes**  
sur le marché CD

14%

**16 personnes**  
sur la convention PE

3%

**3 personnes**  
sur la convention UD63

**81 personnes** ont pu louer une voiture, pour un total de **2 832** jours



**36 personnes** ont pu louer un 2-roues, pour un total de **1 187** jours

COMMENT ÇA MARCHE ?

La location de véhicules permet d'avoir une solution de mobilité pour palier l'urgence d'une situation (acquisition en cours, panne, réparation... alors que la personne doit se rendre sur un lieu de travail ou de formation). Un parc d'environ 15 voitures et de 10 deux-roues est actuellement géré par le garage solidaire.

Sur prescription du référent socio-professionnel du bénéficiaire, et en fonction des disponibilités, un véhicule est loué pour une durée maximum de 3 mois. Un reste à charge incombe aux bénéficiaires, ainsi que le versement d'une caution. L'assurance est prise en charge par le garage mais le chauffeur doit avoir une responsabilité civile.

# Aide à l'entretien, la réparation



2 garages solidaires au sein de la Plateforme :  
Aubière et Olliergues

**97** personnes ont pu bénéficier d'une aide à la réparation, dont

40%

**39 personnes**  
sur le marché CD

60%

**58 personnes**  
sur la convention PE



## Camion diagnostic

**51 personnes** ont pu profiter  
du camion diagnostic

COMMENT ÇA  
MARCHE ?

Cette solution permet aux bénéficiaires de trouver, ou de retrouver, leur autonomie de déplacement, soit via la réparation ou l'entretien du véhicule qu'ils possèdent déjà, soit via l'accompagnement vers l'achat à travers l'aide à la recherche de financements et des conseils techniques pour trouver un véhicule de bonne qualité. Différentes étapes pour cette aide :

- Diagnostic technique du véhicule, via le camion si impossibilité de déplacer le véhicule.
- Etablissement d'un devis pour les réparations à réaliser.
- Avis sur l'opportunité de réparer selon l'état du véhicule.
- Le cas échéant, mise en relation avec un garage situé à proximité ou étude de toute autre solution.
- Evaluation des capacités de financement, des possibilités d'aides financières ou de montage de dossier de micro-crédit par exemple.
- En cas de projet d'acquisition, une recherche de véhicules en bon état de fonctionnement pourra être effectuée.



# L'apprentissage conduite



**136** personnes  
accompagnées, dont :

76%

**104**

sur le marché CD, via  
l'auto-école sociale

24%

**32 personnes** sur  
sur la convention PE, en  
auto-école sociale ou  
classique, avec une aide  
financière de 400 euros en  
moyenne

Près de **3 000 heures** de  
conduite effectuées en auto-  
école sociale



50% de  
réussite

## COMMENT ÇA MARCHÉ ?

L'apprentissage de la conduite en auto-école sociale permet aux personnes qui rencontrent des difficultés d'apprentissage ou psycho-sociales auxquelles une auto-école classique ne peut répondre dans ses conditions habituelles de fonctionnement, d'accéder à une formation de conduite.

Après obtention du code, vérification de l'éligibilité de la personne, actualisation du parcours d'insertion socio-professionnelle par son référent, et selon le bilan de positionnement, la demande est étudiée en Commission de Validation (mensuelle). La décision est donnée pour un nombre d'heures forfaitaire (maxi 80h prises en charge).

L'apprentissage se déroule en cours individuels. Toutes les 20 heures, une évaluation des acquisitions est effectuée pour vérifier la pertinence du parcours préconisé.

**Zoom sur...**



# Les Missions Locales

Dans le cadre du marché avec le Conseil Départemental, les jeunes de moins de 25 ans suivis par la Missions Locales peuvent être accompagnés par la Plateforme Mobilité. **Cela représente 20% des prescriptions reçues et 235 bénéficiaires en 2018.**

## CLERMONT-FERRAND



29 diagnostics

21 personnes en accompagnement

8 personnes en ateliers

79 positionnements

42 parcours code

73 parcours conduite

42 diagnostics

46 personnes en accompagnement

10 personnes en ateliers

40 locations de scooter (560 jours)

50 locations de voiture (680 jours)

4 bénéficiaires du camion diagnostic

## THIERS - AMBERT



## RIOM - COMBRAILLES



32 diagnostics

37 personnes en accompagnement

9 personnes en ateliers

## COURNON



29 diagnostics

34 personnes en accompagnement

1 personne en ateliers

## ISSOIRE - SANCY



25 diagnostics

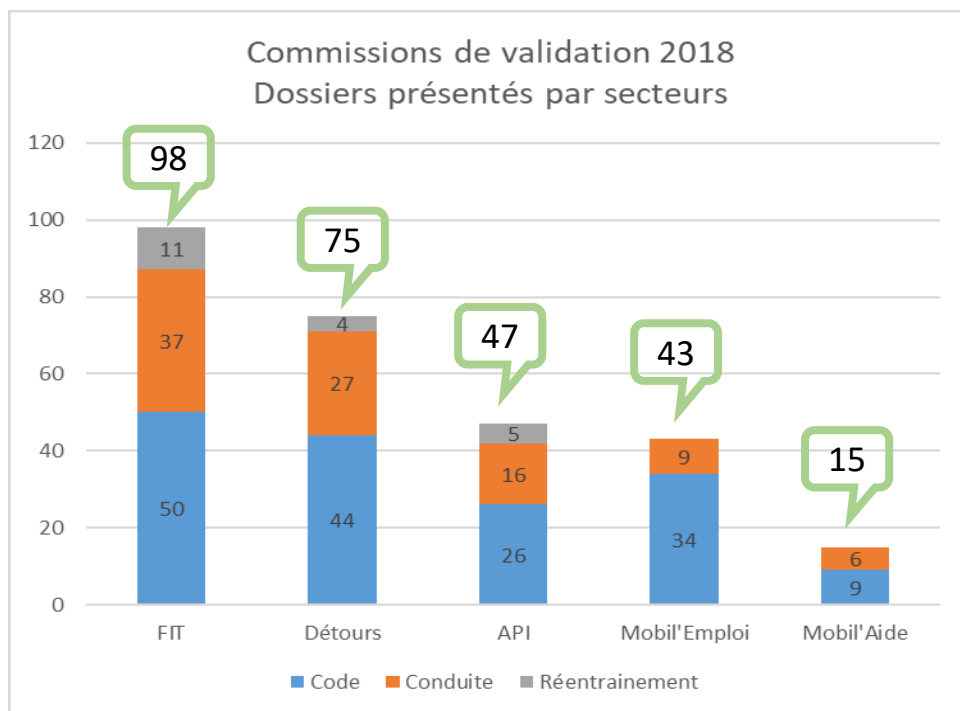
26 personnes en accompagnement

10 personnes en ateliers

# Les Commissions de Validation du Conseil Départemental



Dans le cadre du marché avec le Conseil Départemental, une Commission de Validation se réunit chaque mois pour étudier les dossiers des personnes qui souhaitent intégrer un parcours permis en auto-école sociale, pour le code, puis une seconde fois pour la conduite. L'éligibilité est vérifiée, et la pertinence du permis de conduire est analysée au regard du projet professionnel, préalablement validé et actualisé par le référent du bénéficiaire.



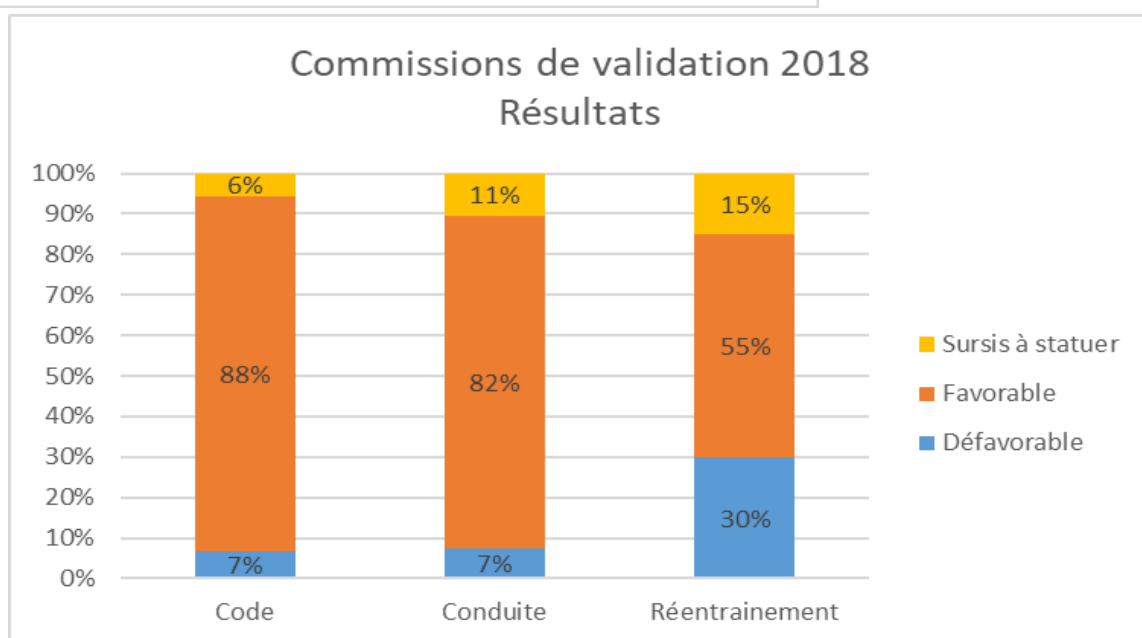
12 Commissions

**278** dossiers présentés dont :

159 pour le code

95 pour la conduite

24 pour du réentrainement



1 041 heures de conduite accordées

Dont 764 h prises en charges par le CD, soit 73%

# Une offre dédiée aux intérimaires



## ATOUTS Permis

Et en route pour l'emploi

Accompagnement vers le permis de conduire



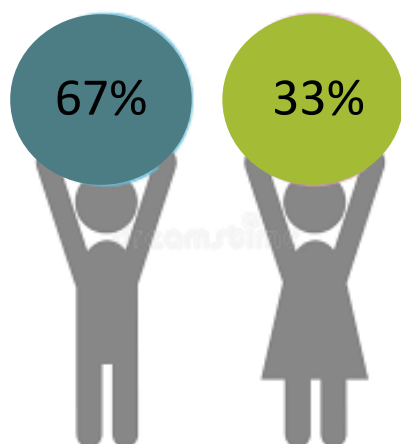
C'est simple, c'est rapide, c'est Fastt.

Location de véhicules  
(2-roues ou voitures)

- ▶ Intérimaires ETTI.
- ▶ Intérimaires < 26 ans accompagnés par une Mission Locale et inscrits dans un parcours.
- ▶ Intérimaires sous conditions de ressources (quotient familial < 1 300 € bruts/mois) et ayant effectué une mission sur les 30 derniers jours. Un calcul sera fait au moment de la demande et sera contrôlé sur l'avis d'imposition.
- ▶ Intérimaires accompagnés par le service social de FASTT.

**94** personnes accompagnées.

## Origine des prescripteurs



ETTI  
44%

Mission Jeune  
33%

Intérim  
23%



Thiers  
Ambert  
50%



Clermont et  
alentours  
35%



Riom  
Combrailles  
10%



Issoire Sancy  
4%



Cournon  
1%

# Un groupe d'acteurs

La Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme travaille au quotidien avec les acteurs de la mobilité sur le territoire. Un groupe de travail se réunit régulièrement depuis fin 2017 pour engager des travaux communs.

Un premier axe a été consacré à mieux se faire connaître, et a abouti à l'organisation d'une journée de rencontres et d'échanges le 16/11/2018 :

## Mobilité, l'aire du partage

*Synthèse des échanges disponible sur demande.*



**Une cinquantaine de participants**





64 rue Lamartine  
 63000 CLERMONT-FERRAND  
 04 73 39 93 26  
 plateforme-mob63@orange.fr  
 platformemobilite63.fr

